

F/9

AFFAIRES MILITAIRES

Intitulé : AFFAIRES MILITAIRES.

Niveau de classement : sous-série du cadre de classement.

Dates extrêmes : 1789-1952 (quelques pièces ou dossiers antérieurs à 1789)

Importance matérielle : 432,5 m.l. à Paris et 260 m.l. à Fontainebleau (6103 articles + 70 non cotés)

Conditions d'accès : librement communicable, sauf quelques documents datant de la Seconde Guerre mondiale et comportant des informations d'ordre judiciaire (communicables à 75 ans ou 25 ans après le décès des intéressés) ou médical (communicables à 120 ans après la date de naissance ou 25 ans après la date de décès des intéressés).

Noms des producteurs :

Jusqu'à la Première Guerre mondiale : ministère de l'Intérieur.

Pour les documents relatifs aux deux guerres mondiales : sous-secrétariat d'État aux effectifs et pensions pour les anciens combattants (1917), ministère des Pensions, Primes et Allocations de guerre (1920) ;

Et pour la période 1940-1945, les services dépendant :

- du gouvernement de Vichy : service diplomatique des prisonniers de guerre (S.D.P.G. ou mission Scapini), direction du service des prisonniers de guerre (D.S.P.G.), et sa sous-direction en zone occupée, à laquelle fut rattaché le Centre national d'information sur les prisonniers de guerre (C.N.I.P.G.), Commissariat général aux prisonniers de guerre rapatriés et aux familles de prisonniers de guerre, Cour d'honneur de la Légion française des combattants,
- du Comité français de Libération nationale (C.F.L.N.) : Commissariat aux prisonniers, déportés et réfugiés.

Ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés (1944), ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre (1946)

Légion française des combattants : cour d'honneur.

Histoire des producteurs :

La sous-série F/9, appelée dans *l'État sommaire* de 1891 « Police militaire », par analogie avec les sous-séries F/7 (Police générale) et F/8 (Police sanitaire), puis « Affaires militaires », accueille, dans sa première partie (cotes F/9/1 à 1433), les documents se rapportant aux objets militaires traités par le ministère de l'Intérieur, et notamment la Garde nationale.

La création d'un département ministériel chargé des anciens combattants est une conséquence de la Première Guerre mondiale, qui pose la question de la prise en charge des personnes affectées par les conflits : mutilés, veuves, orphelins et anciens combattants. À cela s'ajoute la nécessité de l'entretien des cimetières allemands en France et le projet de réalisation d'un « Livre d'Or » de la Première Guerre mondiale.

En 1939, dès le premier jour de la mobilisation, le gouvernement de Vichy met en place, au ministère de la Défense nationale et de la Guerre, un service des prisonniers de guerre, transformé en juillet 1940 en direction autonome sous le nom de direction du service des prisonniers de guerre (D.S.P.G.), avec sa sous-direction, en zone occupée, à laquelle est rattaché le Centre national d'information sur les prisonniers de guerre (C.N.I.P.G.).

Un autre organisme était chargé de veiller au sort des prisonniers de guerre français en Allemagne : le service diplomatique des prisonniers de guerre (S.D.P.G.), plus connu sous le nom de « Mission Scapini », du nom de l'ambassadeur qui le dirigeait. Installé à Paris, ce service avait à Berlin une délégation à l'inspection des camps, dite délégation de Berlin. Seul service habilité pour négocier avec le gouvernement allemand toutes les questions touchant les prisonniers de guerre, le S.D.P.G. se vit confier les attributions de la sous-commission des prisonniers de guerre de la délégation française auprès de la Commission allemande d'armistice, dissoute dès le 31 janvier 1941.

À côté de ces deux administrations, le Commissariat général aux prisonniers de guerre rapatriés et aux familles de prisonniers de guerre était chargé d'apporter une aide matérielle et morale.

Le Commissariat aux prisonniers, déportés et réfugiés, fut créé à Alger, le 9 novembre 1943, par le Comité français de la Libération nationale (C.F.L.N.), et placé sous la direction de Henri Frenay, fondateur

du mouvement de résistance « Combat ». Ce commissariat donna naissance, après la Libération, au ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés, qui prit en 1946 le nom de ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre.

Histoire de la conservation :

La sous-série F/9 a été constituée primitivement de 18 registres et 868 liasses versées par la ministère de l'Intérieur de 1811 à 1838, auxquels se sont ajoutées 125 liasses remises en 1931 par l'état-major de la Garde nationale. Cette sous-série a connu ensuite quelques tris et des accroissements dus essentiellement à la nouvelle répartition de la série F à la fin du XIX^e siècle. Les documents relatifs aux tombes militaires de la guerre de 1870-1871 ont été versés au début des années 1920.

En janvier 1952, environ neuf tonnes de documents relatifs aux prisonniers de la Seconde Guerre mondiale furent versées aux Archives nationales par le ministère des Anciens Combattants. Dans cette masse, dont une partie était dans un tel désordre qu'une même liasse pouvait comporter des papiers provenant de cinq fonds différents, un sérieux travail de tri a permis de retrouver tout ou partie des archives des principaux organismes chargés des prisonniers dans le gouvernement de Vichy et au Comité français de la Libération nationale (C.F.L.N.). Parmi ces documents, se trouvaient également les archives du Centre national d'information sur les prisonniers de guerre ainsi que les archives ramenées des camps de prisonniers de guerre en Allemagne. Les archives provenant du Commissariat général à l'action sociale pour les français travaillant en Allemagne (papiers Bruneton) ont été classées à part sous la cote 83 AJ.

En 1962 ont été versées les archives des services successifs qui, de 1945 à 1950, se sont occupés du rapatriement en Afrique du Nord, du retour d'Indochine, de l'administration des camps de réfugiés en France et du rapatriement de ces réfugiés dans leur pays d'origine, enfin des missions de recherche à l'étranger des français disparus.

Les documents relatifs à la Première Guerre mondiale, également versés dans les années 1950-1960, ont été transférés aux Archives nationales (site de Fontainebleau) en 1986.

Les « fichiers juifs », « retrouvés » en 1991 par Serge Klarsfeld dans les archives du secrétariat d'État aux Anciens Combattants ont été versés aux Archives nationales en 1992. Après avoir été microfilmés, les originaux ont été déposés en 1997 au Mémorial de la Shoah. Les autres documents relatifs à la déportation avaient été versés dans les années 1980.

Présentation du contenu :

On distinguera, dans cette sous-série deux parties différentes, tant par leur contenu que par leur mode de classement :

- **La première partie (F/9/1 à 1432 et 1435)**, qui couvre la période allant de 1789 à 1890, classée de façon méthodique, rassemble des documents d'intérêts assez divers :

D'une part, elle a trait à des *affaires militaires*, au sens étroit du mot. Elles sont essentiellement du domaine des fournitures en hommes, en argent et en matériel, de celui de services tels que la justice ou la santé militaires, du domaine de l'utilisation des effectifs, de celui des situations et des destins individuels (personnes, prisonniers, victimes de guerre, éventuellement civiles...).

D'autre part elle concerne des *corps* ou *formations* plus ou moins dépendants du pouvoir civil, dont le principal est la Garde nationale, alléguée en plusieurs endroits de la description qui suit. L'activité de ces corps n'était pas toujours militaire, mais ressortissait à la police ou encore, par exemple, à la sécurité (sapeurs-pompier).

Enfin on y trouve des documents relatifs à l'histoire politique, notamment aux époques de changement : articles concernant les *récompenses, secours ou indemnités*, communément attachés ici à des journées de révolution ou d'émeutes ainsi que des articles concernant la conservation des tombes des soldats morts pendant la guerre de 1870-1871.

- **La deuxième partie (F/9/1433-1434 et 2001-5801)**, beaucoup plus importante (plus de 3800 articles), rassemble des archives concernant les deux guerres mondiales :

On y trouve, pour la guerre de 1914-1918, essentiellement des dossiers sur les cimetières allemands en France (F/9/3883 à 3900), ainsi que les listes de « Morts pour la France » établies pour le Livre d'Or de cette guerre (F/9/3901 à 5563).

Les articles cotés F/9/2001 à 3882 ont trait aux prisonniers de guerre de la Seconde Guerre mondiale : on y trouve des renseignements sur les conditions de vie matérielle des prisonniers dans les camps, des dossiers d'assistance aux prisonniers objets de poursuites judiciaires ou malades, les archives des camps, des documents relatifs au rapatriement des prisonniers ainsi que des renseignements sur l'aide aux familles, les congés de captivité, la relève, les libérations,...

Enfin ce fonds contient aussi des documents sur la déportation, cotés F/9/5565 à 5801 : documentation et témoignages recueillis, à la Libération, par le ministère des Anciens Combattants sur la déportation en Allemagne, la répression allemande en France et le rapatriement des déportés, mais aussi

fichier dit « fichier juif » de la préfecture de police de la Seine et des camps de Drancy, Pithiviers, Beaune-la-Rolande et listes des convois partis des différents camps d'internement.

Instruments de recherche : Voir l'*État des inventaires*.

Sources complémentaires :

- **Autre(s) partie(s) du même fonds :**

- Fichier des « Morts pour la France » conservé en microfilm aux Archives nationales sous les cotes 323 Mi et 324 Mi.

- Archives nationales (site de Fontainebleau) : documents versés par le ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre relatifs aux prisonniers de guerre, aux arrestations et déportations, aux recherches de ressortissants français effectuées après la Seconde Guerre mondiale, au pécule versé aux anciens prisonniers de la guerre 1914-1918, et aux demandes d'attribution du titre de déporté politique ou résistant (versements 19830368, 19830372 à 19830374, 19830419, 19830422, 19830423, 19830438, 19830559, 19850175, 19850430, 19900435, 19940605, 20010255, 20010318, 20010319, 20010535).

- **Archives d'autres producteurs en relation :**

- Archives nationales (site de Paris), sous-série 72/AJ (archives du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale).

- Archives nationales (site de Paris), sous-série 83/AJ (Commissariat général à l'action sociale pour les français travaillant en Allemagne - papiers Bruneton).

D'autres dossiers relatifs aux prisonniers de guerre existent dans les fonds du ministère de l'Agriculture (F/10), de la Présidence du Conseil (F/60), dans les papiers du chef de l'État français (2 AG), dans les archives des organismes issus de l'armistice (AJ/41), ainsi que dans certains fonds d'archives privées.

Les papiers personnels de Georges Scapini sont conservés à l'Institut Hoover, Université de Stanford, Californie, États-Unis.

Les papiers de Pierre Join-Lambert, secrétaire général du Commissariat général au reclassement des prisonniers de guerre, sont conservés à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, Centre universitaire, 92000 Nanterre.

- **Sources complémentaires sur le plan documentaire :**

- Ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre, bureau des archives des victimes des conflits contemporains, B.P. 552, 14037 Caen Cedex : fichiers alphabétiques des prisonniers de guerre, documents sur les camps de concentration allemands, sur les prisons et les détenus en France et en Allemagne.

- Service historique de la Défense, département de l'Armée de Terre (à Vincennes), B.P. 166, 00468 Armées : fonds privés concernant les prisonniers de guerre et les déportés.

- Archives départementales, série W (prisonniers de guerre, déportation)

- Bibliothèque nationale de France : quelques journaux de camps de prisonniers à la Réserve ; archives d'une exposition organisée à Paris, en 1944, par la Croix-Rouge française, intitulée « L'âme des camps » avec une abondante iconographie photographique au département des manuscrits, nouvelles acquisitions françaises 17280-17285.

- Centre national des archives de l'Église de France, 106, rue du Bac, 75007 Paris : archives de l'Aumônerie générale (prisonniers de guerre, travailleurs et déportés), 1940-1946 (ne sont accessibles qu'avec l'autorisation du Secours catholique).

Sources de la notice :

- *Les Archives nationales. État général des fonds*, publié sous la direction de Jean Favier, directeur général des Archives de France (tomes II et V)

- Introduction de l'inventaire détaillé de F/9/1 à 1433 par P. Marichal.

- Introduction de l'inventaire détaillé de F/9/2001 à 3693 par M-Th. Chabord

Date de la notice : 2009.

Auteurs de la notice : Monique LEBLOIS-PÉCHON (Jean WAQUET, Jean POUËSSEL)

	1803] ¹ .
F/9/11 à 35.	<i>Cotes vacantes.</i>
F/9/36 à 38.	Locaux et emplacements militaires. 1790-1831 ² .
F/9/39 à 47.	Service des forces armées à l'intérieur. 1789-1835.
F/9/48 à 50.	Affaires militaires diverses classées chronologiquement 1790-1820.
F/9/51 et 52.	<i>Cotes vacantes.</i>
F/9/53 à 54/bis.	Personnel. 1790-1869.
F/9/55.	Tribunaux militaires Justice militaire. Plaintes et poursuites contre des militaires. 1790-1850.
F/9/56 et 57.	Service de santé. 1791-1821.
F/9/58 à 60.	Armement et munitions. 1790-1855.
F/9/61.	Habillement et équipement. 1791-1826.
F/9/62.	Fourniture des dépôts de cavalerie. 1813-1814.
F/9/63.	Subsistances. 1789-1821.
F/9/64.	Fourrages. 1791-1830.
F/9/65.	Casernement et couchage. 1789-1821.
F/9/66.	Fournitures militaires diverses. Génie militaire. 1792-1822.
F/9/67.	Service des étapes. 1792-an XII [septembre 1803-septembre 1804].
F/9/68.	Remonte. 1791-1821.
F/9/69.	Transports militaires. 1791-1830.
F/9/70.	Réquisitions de toute nature. 1793-1823.
F/9/70/bis.	Réquisitions d'ouvriers. 1813.
F/9/71-80.	Réquisitions ou achats de chevaux et mulets. 1813-1814.
F/9/81 et 82.	<i>Cotes vacantes.</i>
F/9/83* à 87*.	Offres de cavaliers, d'argent et de chevaux : répertoires. 1813.
F/9/88 à 128.	Offres de cavaliers, d'argent et de chevaux. 1813.
F/9/129.	Logement des gens de guerre. 1791-1824, 1849.
F/9/130 à 132.	Créances des communes sur l'État pour le service des armées en 1814 ; remises. 1814-1815.
F/9/133 et 134.	Réquisitions de toute nature. 1791-1830.
F/9/135 et 136.	Prisonniers de guerre. Ateliers de condamnés aux travaux publics. 1792-1820.
F/9/137.	Déserteurs et réfugiés étrangers. An II [septembre 1793-septembre 1794]-1817.
F/9/138 à 319.	Recrutement général. 1791-1857. 138 à 141. Documents généraux et affaires diverses. An VI [septembre 1797-septembre 1798]-1851. 142 à 149. Législation et réglementation. An II [septembre 1793-septembre 1794]-1830. 150 à 261. Correspondance générale par départements, à l'exclusion des engagements volontaires. 1791-1837. 262 à 265. Législation et réglementation. An VI [septembre 1797-septembre 1798]-1857. 266 à 285. Engagements volontaires. 266. Documents généraux. An VIII [septembre 1799-septembre 1800]-1850. 267 à 285. Classement par départements. 1818-1836 et quelques documents antérieurs depuis l'an VIII [septembre 1799-septembre 1800]. 286 et 287. Fraudes. An VI [septembre 1797-septembre 1798]-1846. 288 et 289. Exemptions et dispenses. 1792-1844. 290 et 296. Entreprises de remplacement. 1819-1834. 297 et 319. Désertion : dossiers complémentaires de la correspondance générale. 1791-1833.
F/9/320 à 326.	Gendarmerie. 1791-1847 ³ .
F/9/327 à 338.	Sapeurs-pompiers. An IV [septembre 1795-septembre 1796]-1859 ⁴ .
F/9/339 à 740.	Garde nationale. 339 à 423. Affaires générales et diverses (classement chronologique). 1789-1858. 424 à 740. Affaires classées par départements ⁵ . 1789-Second Empire.

¹ Pièces antérieures à 1789 dans F^o 5, F^o 6 ; la seule pièce postérieure à l'an VI est dans F^o 10.

² Un dossier remontant à 1772 dans F^o 38.

³ Pièces depuis 1771 dans F^o 320.

⁴ Pièces depuis 1718 dans F^o 330.

⁵ Pour chaque département, tous les articles sont désormais fusionnés en une seule suite chronologique, par suppression des groupes de dossiers communaux.

- F/9/741. Garde du roi. 1791-1792.
F/9/742. Volontaires nationaux, piquiers, régiment provincial de Paris. 1791-an V [septembre 1796-septembre 1797].
F/9/743. Grenadiers de la Représentation nationale, vétérans nationaux, colonnes mobiles, bataillons auxiliaires départementaux, compagnies franches. Ans IV-IX.
F/9/744 et 745. Armée de réserve, éclaireurs, garde-côtes, garde municipale de Paris, garde des Consuls, vétérans, vélites, élèves de la Patrie. Pionniers, cheval-légers belges, légion portugaise, miquelets, chasseurs volontaires de Livourne, bataillon franc de l'île de l'Elbe, pupilles hollandais, colonnes mobiles, gardes soldées de Hollande, hussards croates, garde du corps du roi de Rome, armée de réserve de Lyon, garde impériale, jeune garde. Légions départementales (projet). An VIII [septembre 1799-septembre 1800]-1832.
F/9/746-889. Compagnies de réserve (an XIII [septembre 1804-septembre 1805]-1814). An XII [septembre 1803-septembre 1804]-1824.
F/9/890 à 895. Gardes d'honneur locales. An XII [septembre 1803-septembre 1804]-1812.
F/9/896* à 1031. Gardes d'honneur organisées militairement en 1813. 1813-1822⁶.
F/9/1032 à 1034. Gendarmerie d'ordonnance. 1806-1807.
F/9/1035. Corps francs, gardes du corps du roi, armée catholique et royale, lanciers, légions départementales, volontaires royaux, artillerie de la marine, voltigeurs corses, garde municipale de Paris, ouvriers marins, garde républicaine, garde impériale. 1814-1854.
F/9/1036 à 1041. Garde royale. 1815-1825.
F/9/1042 à 1071. Compagnies départementales (1815-1818). 1815-1825.
F/9/1072 à 1152. Garde nationale mobile. 1848-1850⁷.
F/9/1153*. Armement : registre d'armes délivrées à l'Hôtel de Ville. 1789.
F/9/1154 à 1245. Dossiers individuels de demande de récompenses, secours et indemnités. 1830-1861..
1154 à 1156. Vainqueurs de la Bastille, Combattants de l'Ouest, Combattants de Juillet. 1831-1849.
1157 à 1159. Dommages de Juillet. 1830-1849.
1160. Victimes des événements de l'Ouest en 1832. 1833-1845.
1161. Victimes des 5 et 6 juin 1832. 1832-1841.
1162 à 1169. Victimes des événements d'avril 1834 à Paris et à Lyon. 1834-1852.
1170 à 1245. Dommages de février et juin 1848, de décembre 1851. 1848-1861⁸.
F/9/1246* à 1255*. Garde nationale. Garde nationale de la Seine. 1840-1861.
F/9/1256 à 1347*. Garde nationale : guerre de 1870-1871. 1870-1871⁹.
F/9/1348. Compagnies de francs-tireurs. 1870
F/9/1349. Affaires diverses : organisation générale de l'armée ; directions et inspections territoriales du Génie ; concessions de publications ; correspondance avec les ministres de la Guerre et de l'Administration de la Guerre ; surveillance de l'île de Kadzand ; opposition du ministère de la Guerre à l'établissement d'une nouvelle route de Grasse à Draguignan ; mausolée de Vauban aux Invalides ; état de pétitions renvoyées par la Chambre ; projets d'ordre militaire présentés par des particuliers. 1790-1820.
F/9/1350 à 1430. Tombes militaires de la guerre de 1870-1871. Monuments des cimetières du Père-Lachaise et de Montparnasse. 1873-1890.
F/9/1431. Affaires diverses relevant de l'administration militaire. Certificats et permis de séjour de 1830 à 1848. 1793-1853.
F/9/1432. Sapeurs-pompiers et gardes nationales. 1866-1867.
F/9/1433. Préparation militaire obligatoire. 1913-1917.
F/9/1434. Ministère des Pensions : spécimens de pièces de comptabilité. 1918-1919. (Ancien F9^{bis} 1.)
F/9/1435. Direction de l'administration départementale et communale : occupation allemande : procès verbaux de la commission ; circulaires 1871-1873.
F/9/1436 à 2000. *Cotes vacantes*.
F/9/2001 à 2006. Sous-commission des prisonniers de guerre de la Délégation française auprès de la

⁶ Documents depuis l'an XI dans F⁹ 906.

⁷ F⁹* 1124 intéresse aussi la garde municipale et les sapeurs-pompiers de Paris en 1847. Pièces de 1851 à 1862, *passim*.

⁸ Dans F⁹ 1184 textes réglementaires concernant les armuriers, depuis 1839.

⁹ Quelques articles remontent à des années antérieures, jusqu'en 1833.

- Commission allemande d'armistice (C.A.A.) : notes échangées avec la C.A.A., la Direction des services de l'armistice (D.S.A.), la Délégation générale du gouvernement français dans les territoires occupés (D.G.T.O.). 1940-1941.
- F/9/2007 à 2801. Service diplomatique des prisonniers de guerre (S.D.P.G.) ou « Mission Scapini ». 1940-1944¹⁰.
- 2007 à 2573. Cabinet.
- 2007 à 2339. Bureau d'études : organisation, correspondance, documentation, congés de captivité, libérations de prisonniers, traitement des prisonniers.
- 2340 à 2342. Service des libérations et congés de captivité.
- 2343 à 2356. Service de l'inspection des camps.
- 2357 à 2566. Service juridique : affaires judiciaires concernant des prisonniers de guerre.
- 2567 à 2571. Correspondance avec les hommes de confiance.
- 2572 et 2573. Bureau de traduction.
- 2574 à 2660. Service de la correspondance privée.
- 2574 à 2582. Cas douloureux, réclamations et recherches.
- 2583 à 2660. Service médical : correspondance concernant des prisonniers malades en vue d'un rapatriement éventuel.
- 2661 à 2800. Délégation de Berlin.
- 2661 à 2704. Organisation, correspondance, documentation.
- 2705 à 2721. Inspection des camps.
- 2722 à 2740. Service juridique.
- 2741 à 2800. Affaires judiciaires concernant des prisonniers de guerre.
2801. Documents extraits des archives du S.D.P.G. en vue du procès Scapini.
- F/9/2802 à 2813. Centre national d'information sur les prisonniers de guerre (C.N.I.P.G.). 1940-1941.
- F/9/2814 à 2941. Direction du service des prisonniers de guerre (D.S.P.G.). 1940-1944.
- 2814 à 2825. Organisation, correspondance.
- 2826 à 2843. Cabinet.
- 2844 à 2849. Secrétariat particulier.
- 2850 et 2851. Bureau central militaire.
- 2852 à 2886. 1^{er} Bureau.
- 2887 et 2888. 2^e bureau.
- 2889 à 2920. 3^e bureau.
- À signaler :
- 2893 à 2901. Journaux de camps¹¹.
- 2910 à 2918. Renseignements sur les camps de prisonniers.
- 2921 à 2941. 5^e, 6^e et 7^e bureaux.
- F/9/2942 à 2995. Sous-direction du service des prisonniers de guerre. 1940-1944.
- F/9/2996 à 3094. Commissariat général aux prisonniers de guerre rapatriés et aux familles de prisonniers de guerre. 1941-1945¹².
- 2996 à 3001. Organisation et correspondance.
- 3002 à 3007. Cabinet.
- 3008 à 3017. Direction de l'inspection générale.
3018. Direction de l'information.
- 3019 à 3020. Propagande et service littéraire.
- 3021 à 3029. Secrétariat général.
- 3030 à 3087. Direction générale des Maisons du prisonnier.
- 3088 à 3093. Direction générale de l'entraide.
3094. Mouvement « Prisonniers ».
- F/9/3095 à 3128. Commissariat aux Prisonniers, Déportés et Réfugiés du Comité français de la Libération nationale (C.F.L.N.). 1943-1944.
- 3095 à 3117. Organisation, correspondance, documentation, service des contrôles techniques.
- 3118 à 3128. Direction du rapatriement.
- F/9/3129 à 3419. Ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés. 1944-1946.

¹⁰ Les papiers personnels de Georges Scapini sont conservés à l'Institut Hoover, Université de Stanford, Californie, États-Unis.

¹¹ Quelques journaux de camp sont conservés à la Réserve de la Bibliothèque nationale.

¹² Voir aussi les papiers Join-Lambert à la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, Centre universitaire, 92000 Nanterre.

- 3129 à 3135. Organisation.
3136 à 3173. Cabinet.
 3136 à 3140. Correspondance, documentation.
 3141 à 3167. Direction des services internationaux.
 3168 à 3173. Service psychologique. Information.
3174. Secrétariat général.
3175 à 3226. Direction de la captivité et de l'assistance aux absents.
 3175 à 3194. Organisation, correspondance, revue de presse.
 3195 à 3198. Sous-direction des fichiers et statistiques.
 3199 à 3226. Sous-direction des renseignements et de la documentation, devenue sous-direction de la documentation et des recherches.
3227 à 3248. Direction du rapatriement : organisation, correspondance, service de santé du rapatriement.
3249 à 3252. Direction des affaires sociales, services administratifs et financiers, direction des services techniques, direction des réfugiés.
3253 à 3289. Mission à Londres.
 3253 à 3267. Correspondance.
 3268 à 3274. Documentation.
 3275. Écoutes radiophoniques.
 3276 à 3278. Service d'action et de propagande (S.A.P.).
 3279. Rapports avec le *Supreme Headquarters Allied Expeditionary Forces* (S.H.A.E.F.).
 3280 et 3281. Service social de la mission.
 3282 et 3283. Divers.
 3284 à 3289. *United Nations Relief and Rehabilitation Administration* (U.N.R.R.A.).
3290 à 3315. Mission française de rapatriement en Allemagne (M.F.R.A.).
3316 à 3386. Mission en Suisse.
 À signaler :
 3374 à 3386. Forces françaises libres en Suisse.
3387 à 3402. Mission en Belgique.
3403 à 3411. Mission en Suède.
3412. Mission en Norvège.
3413 à 3419. Mission au Danemark.
F/9/3420 à 3665. Archives des camps de prisonniers de guerre, classées par oflag et stalag. 1940-1945¹³.
F/9/3666 à 3679. Secrétariat général aux Anciens Combattants. 1940-1944.
F/9/3680 à 3693. Documents divers concernant notamment la police allemande à Mulhouse, l'hôpital de Sarrebourg, le camp de Trèves, le camp de Bergen-Belsen, les convois de Drancy. 1939-1946.
F/9/3694 à 3714. Archives de la cour d'honneur de la Légion française des combattants. 1940-1944.
F/9/3715 à 3882. Rapatriement et missions de recherches à l'étranger. 1944-1951.
 3715 à 3789. Organisation et correspondance du ministère des Anciens Combattants et du ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés.
 3790 à 3794. Rapatriement en France.
 3795 à 3820. Rapatriement en Afrique du Nord et aux colonies.
 3821 à 3841. Réfugiés étrangers.
 3842 à 3882. Missions de recherches et de rapatriement à l'étranger.
F/9/3883 à 3900. Cimetières militaires allemands en France (guerre de 1914 1918). 1919-1952¹⁴.
F/9/3901 à 5563. Livre d'Or de la guerre 1914-1918, listes des « Morts pour la France »¹⁵.
 3901 à 4493. Classement par département et par communes.

¹³ Voir aussi les archives d'une exposition organisée à Paris, en 1944, par la Croix-Rouge française, intitulée « L'âme des camps » avec une abondante iconographie photographique, Bibliothèque nationale, Département des manuscrits, Nouvelles acquisitions françaises 17280-17285¹⁻².

¹⁴ Cotes conservées provisoirement aux Archives nationales (site de Fontainebleau) sous les cotes 19860710, 19860711, 19860726, 19860727.

¹⁵ Cotes conservées provisoirement aux Archives nationales (site de Fontainebleau) sous les cotes 19860710, 19860711, 19860726, 19860727.

4494 à 5563. Registres d'état-civil des régiments¹⁶.

- F/9/5564. *Cote vacante.*
- F/9/5565 à 5599. Documentation et témoignages réunis par le ministère des Anciens Combattants sur les camps de déportés en Allemagne, les prisons allemandes, la répression allemande en France, les criminels de guerre, les prisons et camps d'internés civils en France, le rapatriement des détenus et déportés.
À signaler :
5578. Fort de Romainville.
- F/9/5600 et 5601. Victimes civiles de guerre. 1941-1947¹⁷.
- F/9/5602 à 5604. Expositions sur les « crimes hitlériens » à Paris, en province et à l'étranger. 1944-1946.
- F/9/5605 à 5788. « Fichiers juifs » de la préfecture de police de la Seine, du camp de Drancy et des camps de Pithiviers et Beaune-la-Rolande. 1941-1945.¹⁸
- F/9/5789 à 5801. Listes de convois de déportation. 1941-1944.
- F/9/5802 à 6645. Rapatriement des prisonniers de guerre : listes et fichiers 1944-1946
5802 à 6615 : fiches médicales de rapatriement des prisonniers de guerre (par ordre alphabétique)
6616 à 6645 : listes de prisonniers de guerre rapatriés passés par les centres de libération départementaux, classement par département, 1944-1946.
- F/9/6646 à 6698. Réfugiés Alsaciens-Lorrains et divers : fiches familiales de recensement des réfugiés établies en 1945 en vue de leur rapatriement, classées par département et commune d'hébergement des réfugiés .
- F/9/6699 à 6845. Indemnisation des anciens prisonniers de guerre et des victimes du nazisme, 1945-1973
6699 à 6700 : généralités : textes législatifs, correspondances, fichiers
6701 à 6705 : Paiement du pécule aux anciens prisonniers de guerre : statistiques, attribution à des ayant-cause, 1953-1960
6706 à 6707 : indemnisation des victimes du nazisme : états récapitulatifs 1954-1956
6708 à 6845 : dossiers d'indemnisation des victimes du coup de force japonais en Indochine du 9 mars 1945 : dossiers individuels par ordre alphabétique du nom du prisonnier, 1960-1971.
- F/9/6846 à 6898. Service des restitutions, Délégation générale pour l'Allemagne et l'Autriche : mission française de recherche des victimes de guerre, 1946-1971.

Versements non cotés

Bureau des fichiers et de l'état-civil déportés : listes et fichiers concernant les prisonniers de guerre, les travailleurs en Allemagne, les déportés, les réfugiés, 1940-1955 (70 cartons).

¹⁶ Voir les fichiers conservés en microfilm aux Archives nationales sous les cotes 323 et 324 Mi.

¹⁷ Des documents relatifs aux déportés, internés, prisonniers de guerre et travailleurs sont conservés au secrétariat d'État aux Anciens Combattants. — Les archives de l'Aumônerie générale (prisonniers de guerre, travailleurs et déportés), 1940-1946, ne sont accessibles qu'avec l'autorisation du Secours catholique. Pour la consultation de ce fonds, s'adresser au Centre national des archives de l'Église de France, 106, rue du Bac, 75007 Paris.

¹⁸ Ces fichiers sont consultables aux Archives nationales sous forme de microfilm, les originaux ont été déposés au Mémorial de la Shoah, 17 rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris